

Le directeur général  
de l'Agence régionale de santé PACA

à

Monsieur le Préfet des Bouches-du-Rhône

2 Boulevard Paul Peytral

13006 Marseille

Marseille, le 5 mars 2021

**Objet :** Epidémie SARS-Cov-2 – Avis sanitaire de l'ARS sur la situation épidémiologique et sanitaire des Bouches-du-Rhône

Le département des Bouches-du-Rhône a été classé en zone de circulation active du virus SRAS-Cov-2 par décision ministérielle en date du 13 août 2020, en raison du dépassement du seuil d'alerte national.

La situation sanitaire du département demeure préoccupante.

L'analyse de la situation épidémiologique sur le département des Bouches-du-Rhône concernant la semaine 8 (22 au 28 février) met en exergue une légère diminution pour les taux d'incidence et des taux de positivité relativement stable (très légère augmentation). Toutefois, le niveau de circulation virale demeure élevé et toujours supérieur à celui enregistré au niveau national.

En effet, à l'échelle départementale :

- le taux d'incidence, toutes classes d'âge confondues, constaté pour la semaine 8 est de 320 pour 100 000 habitants, contre 334 la semaine précédente, dépassant ainsi le seuil de 200 pour 100 000 habitants ;
- le taux d'incidence chez les plus de 65 ans continue de diminuer mais demeure supérieur au seuil de 200 pour 100 000 habitants puisqu'il passe de 272 en semaine 7 pour 100 000 habitants à 262 en semaine 8 ;
- par comparaison avec le niveau national, le taux d'incidence est supérieur au niveau national : 320 vs 221 pour 100 000 habitants au niveau national ;
- concernant les clusters du département : 228 sont actuellement actifs. Le nombre de clusters hors ESMS ré-augmente en semaine 8 ;
- le taux d'occupation des lits de réanimation par des patients COVID dans les établissements de santé du département atteint 92% avec un taux de pression par rapport aux capacités initiales de 82% au 1<sup>er</sup> mars 2021.

Il est à noter également la présence de variants dans le département.

Les variants 20I/501Y.V1 (UK) représentent près de 52% des tests criblés sur le département versus 40% en semaine 7.

Les variants 20H/501Y.V2 (Sud Africain ) ou 20J/501Y.V3 (brésilien) représentent 6,3% (vs 6,2 en semaine 7) versus 3,7 à l'échelon régional sur la semaine 8.

Au regard de la situation sanitaire dans le département des Bouches-du-Rhône et le classement parmi les 23 départements sous surveillance renforcée, il apparaît pertinent de mettre en place toutes les actions de prévention et de lutte concourant au ralentissement de l'épidémie.



Philippe De Mester